

Préfet de Martinique

dossier n° PC 972 234 21 BR013

date de dépôt : 16 décembre 2021
demandeur : EDF Renouvelables France,
représenté par HELLSTERN Didier
pour : construction d'une centrale
photovoltaïque au sol, la création d'un poste de
livraison, la création d'un poste de
transformation, l'installation d'une clôture et de
4 portails, et d'une citerne souple.
adresse terrain : Fond LAILLET, à Bellefontaine
(97222)

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
129 RUE Joseph Lagrosillière
97220 La Trinité
Affaire suivie par :
Chantal VELAYOUDON
+596 596581004

Collectivité Territoriale de Martinique
Direction de l'Environnement et de
l'Énergie
Monsieur Fanny RUBBENS
Bd Chevalier Sainte Marthe
97264 Fort-de-France

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

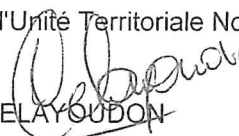
En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait, le 06 janvier 2022

La Cheffe de l'Unité Territoriale Nord


C. VELAYOUDON